

DOLE, GRAND DOLE & CC du Pays Dolois

Région Bourgogne – Franche Comté

Contribution à la création d'une Agence de Développement Territorial

LIVRE BLANC

COPIE

par Pierre CROZAT*¹

A. Les raisons, besoins et atouts d'un Développement « territorial »

La situation géographique (grands axes de circulations nationaux et européens) et socio-économique de Dole et de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole – CAGD, dans la nouvelle carte des grandes Régions administratives françaises (au cœur de la Région Bourgogne – Franche Comté) en tant que carrefour - seuil de passage des transhumances Nord – Sud (Mer du Nord – Méditerranée) (ancienne « Lotharingie »), offre désormais les compétences et les moyens élargis à un développement spécifique voire à une vocation territoriale sur l'échiquier local, régional, national et même international qu'il convient de recenser, de conjuguer et orchestrer.

Il s'agit véritablement d'aménagement de territoire prenant en compte les atouts spécifiques existants, les nouveaux moyens d'action et l'équation sociopolitique de la nouvelle région, fusion de la Bourgogne et de la Franche Comté dont le rapprochement se dessine « naturellement » depuis quelque temps.

La ville même de Dole (ancienne capitale de la Comté « franche » de Bourgogne) se retrouve, de fait, à la jonction et/ou articulation entre les deux anciennes régions et à mi-chemin (50 km) entre Dijon et Besançon, les deux ex-capitales régionales respectives et reliée à chacune d'elle par le réseau autoroutier et LGV.

De la décision récente des Dijonnais d'abandonner la mutation de leur aéroport militaire et de reporter leur clientèle sur l'Aéroport de Dole-Tavaux et de l'impossibilité « géographique » des Bisontins de se doter d'un aéroport, ainsi que de l'effort financier consenti par le Département du Jura pour tenir en fonction l'ancien aéroport militaire de Tavaux, il en résulte aujourd'hui, tout naturellement que les deux capitales régionales consentent à considérer Dole-Tavaux comme l'Aéroport commun. Et la ville de Beaune entend bien l'utiliser au niveau de son renom international.

¹ Pierre CROZAT (1941, de nationalité française) diplômé de l'Ecole Polytechnique de Lausanne (1971- Suisse en Architecture, Urbanisme et Aménagement du Territoire ; Dr. Ingénieur en Génie Civil, de l'Ecole des Mines de Nancy (2002 – France) ; ex-Maire Adjoint à l'Urbanisme à Dole (1977 – 1983) : Rues piétonnes, Parkings de dissuasion, Canal des Tanneurs, Rue Pasteur, Port de tourisme fluvial, etc.

Coopération internationale : Algérie, Afrique de l'Ouest, République Populaire de Chine, Vietnam. Expert ONUDI.

Les croisements routiers et autoroutiers, ferroviaires et LGV (dans l'attente de la branche sud) étant en place (carrefour européen cher à J. Duhamel), l'Aéroport régional de Bourgogne – Franche Comté à Dole-Tavaux devient, de fait, le nouvel équipement structurant de la région et le moteur de développement de Dole et du Grand Dole.

Cet Aéroport doit désormais pouvoir bénéficier des apports socio-économiques des deux régions fusionnées afin d'augmenter son niveau d'équipement technique et fonctionnel ; et d'un aéroport de départ « touristique » doit pouvoir devenir un aéroport d'arrivée « socio-économique et touristique », car le tourisme est bel et bien une activité économique quand les « clientèles » viennent pratiquer la région.

Une fois encore, Dole se retrouve au centre de gravité « touristique » de la fusion des régions de Bourgogne et de Franche Comté et doit pouvoir bénéficier des apports respectifs pour la mise en place des aménagements et équipements touristiques nécessaires pour devenir la porte d'entrée et le port d'attache d'un développement socio-économique et touristique conséquent.

Tous les atouts sont de qualité : qualité des eaux du Doubs et de la Loue et des zones humides (le Jura est un des principaux réservoirs d'eau de France), présence de la Forêt de Chaux (2^e massif forestier feuillu de France – 22.000 ha) ; présence d'une nature quasi intacte, faite de polyculture (culture céréalière et élevage bovin laitier) ; et enfin la ville de Dole, ville d'Art et d'Histoire, 2^e Secteur Sauvegardé de France en superficie, 1^{er} en patrimoine, Dole, ville natale de Pasteur « le bienfaiteur de l'Humanité » connu et reconnu du monde entier, Dole mérite mieux qu'un détour ! Encore faut-il que les collectivités locales en prennent conscience, conjuguent leurs efforts et prennent à temps les dispositions nécessaires.

De plus, le riche Patrimoine bâti de qualité est sous occupé (recensement à réaliser) qui nécessite réhabilitation. Il pourrait contenir des programmes divers liés à la nouvelle Région Bourgogne – Franche Comté (Assemblée régionale), au développement du tourisme (hébergement, hôtellerie) et de services.

Une étude d'opportunité est nécessaire.

B. Opérations conjuguées de développement

I. Conjugaison et connections des divers systèmes de transport :

Routier, autoroutier, voie ferrée, ligne à grande vitesse, aéroport régional, voie d'eau (Canal Freyssinet du Rhône en Rhon et Canal à grand Gabarit), tous ces systèmes sont présents sur le site de Choisey, Gevry, Tavaux, Damparis ; l'Aéroport Régional doit se restructurer et construire une Nouvelle Aérogare, de même le couloir de la future Ligne à Grande Vitesse – LGV branche Sud (dédoulement de la LGV Paris Lyon Marseille, saturée) est accolé à l'autoroute A39), il serait inadmissible que, pour une raison ou une autre, ces deux projets de Gares ne soient pas rapprochées et même directement connectées (et avec la RN 5), car cela est possible, ce qui constituerait un Point Multimodal atout fonctionnel essentiel au délestage aérien (à 1h ½ de Paris, Genève, Lyon, Strasbourg).

De même, la mise en place de navettes autoroutières, routières et ferrées entre l'Aéroport régional et les deux capitales de Dijon et Besançon doit être rapidement effective.

II. Hébergement hôtelier :

La capacité hôtelière de l'agglomération doloise est aujourd'hui considérée comme suffisante, répartis en plusieurs établissements, mais aucun ne peut accueillir un bus de 40 places (il faut aller jusqu'à Salins les Bains pour ce faire). Le déficit de chambres par rapport au reste du Jura est d'environ 300 lits.

Dans la perspective d'un Tour-operator correspondant à la capacité d'un avion A 180 soit 180 personnes débarquées à loger ensemble, rien ne peut répondre dans la proximité, il faut aller à Dijon ou Besançon. Certes le besoin n'existe pas pour l'heure, mais toute ambition « touristique » sur la région doloise nécessitera un Hôtel trois étoiles de 120-180 lits avec restaurant, salle de conférence, dancing et piscine, etc., situé entre la Ville et l'Aéroport.

L'opportunité de réserver un tel emplacement existe aujourd'hui – qu'il faut saisir tant le site est intéressant – du fait de la mise en vente d'une partie du patrimoine foncier –immobilier (indépendant) du Centre Hospitalier Spécialisé du Jura), qui bénéficie d'un parc arborisé et d'une vue sur la plaine du Doubs ; un bail emphytéotique pourrait être négocié, il permettrait d'attendre.

Un second emplacement hôtelier « touristique » en centre ville, rive gauche, sur le terrain des Anciens Abattoirs, offrirait une vue imprenable sur le Pont Louis Philippe et, le barrage du moulin, le Bastion de Précipiano et le profil majestueux de la Vieille Ville de Dole, il serait dommage d'utiliser ce terrain vacant pour y construire un Cinéma Multiplexe (qui n'a nullement besoin d'une vue sur la Vieille Ville).

III. Projet « Robinson » de création de l' « Aire naturelle de Bourgogne – Franche Comté » :

Zone d'aménagement et d'équipement située sur les communes de Dole, Choisey et Crissey, aux lieux dits : la Crue, Dessous la Crue, les Tranches, dans le lit majeur de la Basse vallée du Doubs, centrée sur un plan d'eau de 125 ha (à réaliser par extraction) dont le réaménagement est prévu dès la conception pour être utilisée par le Grand Public (DUP - Déclaration d'Utilité Publique en préalable) et dont le porteur de projet – Maître d'Ouvrage sera la Collectivité Publique : Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Il s'agit d'un véritable projet d'Aménagement du Territoire, basé sur un tourisme familial de détente, de loisir, sport et santé, dans un environnement naturel écologique, de parcours, randonnées et visites culturelles patrimoniales et culinaires, en saison estivale et de pratique sportive et de remise en forme en demi-saison, sans oublier le pôle d'hébergement ainsi disponible en hivers et pour les candidats à la pratique en famille des sports de neige (à 1h des pistes) et pour les divers rassemblements plus ou moins professionnels agrémentés (colloques, initiations viti - vinicoles, d'entraînements sportifs intensifs, chirurgie et repos réparateur, etc.).

Porte d'entrée de la nouvelle Grande région Bourgogne – Franche Comté, le Pays Dolois doit devenir une halte agréable pour le Tourisme familial, écologique, culturel et sportif, pour une clientèle nationale et internationale, compte tenu de ses atouts géographique et la conjonction des différents systèmes de transport, en particulier sur l'axe de transhumance étésienne des vacanciers de l'Europe du Nord.

IV. Projet du Musée international de « Pasteur, sa vie, son œuvre et de la Recherche pastorienne » :

La personnalité et l'œuvre de Louis Pasteur, natif de Dole, doit être enseignée à tous, son esprit de recherche, de ténacité et d'humanisme constitue un modèle pour les jeunes et les moins jeunes. Un grand Musée de la « Recherche pastorienne » pourrait offrir une véritable vocation à Dole et aux Pays de Pasteur (Arbois Salins-les Bains, Poligny, Villers-Farlay).

A partir de la personnalité de Louis Pasteur « bienfaiteur de l'Humanité », l'un des savants les plus connus au monde, il est possible de décliner divers centres d'intérêt, de recherche et de formation, de production dans des domaines variés de l'environnement, l'écologie, la santé, l'équilibre nutritionnel, l'immunologie, la médecine, la recherche médicale et médicamenteuse ; d'y adjoindre un Centre de rencontre, de congrès et colloques et les sections universitaires correspondantes.

Il serait opportun de prendre l'initiative de lancer, depuis Dole sa ville natale, la commémoration du Bicentenaire de la naissance de Louis Pasteur (né en 1822).

Cette discipline de la « bonne santé » et de l'équilibre nutritionnel se conjugue parfaitement avec un environnement naturel écologique, un site de détente familiale, une pratique sportive et de remise en forme jusqu'à l'entraînement intensif et la préparation des sportifs de haut niveau.

V. Projet d'acquisition de l'Ancienne Usine IDEAL STANDARD « les Radiateurs » quartier de la Fenotte :

Après démolitions des bâtiments métalliques (conservation-réhabilitation des structures Béton Armé), et dépollution générale du site industriel, cet emplacement pourrait être affecté à l'installation du Grand Musée International consacré à Louis Pasteur, sa vie, son œuvre et à l'Ecole pastorienne.

Ce Musée « vivant » à concevoir avec les collaborations de l'Institut Pasteur, de l'OMS, de l'UNESCO, de la Société des Amis de Pasteur, de l'EPCC Terre de Louis Pasteur, des Laboratoires SANOFI Pasteur- Mérieux, des représentants des villes de Dole, Salins les Bains, Arbois, Poligny, et du Village de Villers-Farlay.

Il devrait comprendre :

- a) Grande Salle de réunion (colloques scientifique, projections cinématographiques, vidéo-projections, etc.)
- b) Plusieurs salles de réunion équipées
- c) Laboratoires
- d) Centre de recherche de l'Ecole pastorienne
- e) Exposition permanente de sa vie, son œuvre, ses collaborateurs, des successeurs, des avancées de l'Ecole pastorienne, etc.
- f) Les ateliers « Pasteur » d'initiation des Jeunes à la pratique pastorienne (maladies infectieuses, microbiologie, sérum et vaccin, hygiène, etc.)(Classes et Stages)
- g) Différentes structures d'hébergement pour scolaires du primaire et secondaire, pour étudiants, pour chercheurs – animateurs, pour visiteurs

VI. Projet d'orientation et occupation de la zone « INNOVIA » : laboratoire de recherche en Chimie fine et médicamenteuse.

Cette zone d'activité « paysagée » consacrée à l'innovation se doit de refuser des occupations de stockage et/ou de transport que l'on trouve à toutes les sorties d'autoroutes !

Elle réclame la recherche d'une vocation et de partenaires « recherche et développement » correspondant, apporteurs d'une haute valeur ajoutée. L'initiative de Charles Mérieux, patron des Laboratoires Pasteur-Mérieux (aujourd'hui Sanofi), dans les années 80, ayant tourné-court pour des questions politiques locales, il convient désormais de prendre attache avec l'industrie pharmaceutique française (mais aussi internationale) et de proposer l'installation de Laboratoires de recherche et de production de chimie fine et de médicaments, mettant ainsi à profit les formations des facultés de Dijon et de Besançon, dans ce domaine.

Le Projet « Robinson » est complémentaire de Projet « Innovia » offrant alors une Zone naturelle aménagée de détente à cette nouvelle catégorie de population hautement qualifiée.

VII. Projet de Développement Territorial « Aux Pays de Pasteur » :

Parallèlement, diverses initiatives locales en matière de tourisme se font jour, dans les différents « pays » ayant à faire avec Louis Pasteur : Dole, ville natale, Salins les Bains, ville de ses parents, Arbois, ville de la maison familiale, Villers Farlay, village de Jean-Baptiste Jupille sauvé de la rage, et Poligny, ville de l'Ecole d'industrie laitière – ENIL (pasteurisation des produits laitiers) ; initiatives qui, regroupées « Aux Pays de Pasteur » permet d'envisager un véritable développement territorial, conjugué avec le Musée International Louis Pasteur, la zone d'activité Innovia-Recherche et Développement et l'Aire naturelle de Bourgogne – Franche Comté et les capacités d'Hébergement correspondantes.

VIII. Projet municipal d'Aménagement et d'Equipement public de la « Rive Gauche du Doubs » :

Du Pont Romain et pont Louis XV au Pont de la Corniche, jusqu'à la voie ferrée (pour mémoire) :

- a) Port de tourisme fluvial (déplacement de la batellerie de location Nicols)
- b) Salle de sports,
- c) Piscine couverte « olympique » couverte (toiture et façade ouvrante)
- d) Patinoire
- e) Parc public, Allée cavalière, mail
- f) Parkings
- g) Cinéma Multiplexe
- h) Brasserie avec « beer garten »
- i) Hôtel ***120 chambres (avec Vue panoramique sur la Vieille Ville) à conjuguer avec la Grande Salle de la Commanderie (expositions, conférences, colloques, meetings, séminaires).

IX. Actions de mise en valeur du patrimoine (vue depuis l'Avenue de Lahr) :

- a) Démolition des baraques Pradier, quai Pasteur et mise en valeur du Rempart
- b) Démolition du bâtiment de la SAFER, avenue de Lahr
- c) Démolition du hangar séchoir (ex-imprimerie Chazelle)
- d) Remise en état de la toiture « chez Serge », rue Carondelet
- e) Réfection des façades sur Canal de la Maison des Orphelins, rue Pasteur
- f) Aménagement de l'île sur le Doubs, face à la Commanderie
- g) Remise en état des arches restantes du Pont roman sur le Doubs

X. Recherche de Vocation - Acquisition- Réhabilitation – Occupation du Patrimoine immobilier historique du Secteur Sauvegardé :

- a) Ex-Internat de Jeunes Filles du Lycée Charles Nodier :
- b) Ex- Chapelle des Jésuites :
- c) Ex- Palais de Justice (Couvent des XXX) : Siege centralisateur de la nouvelle Région administrative de Bourgogne-Franche Comté (bureaux administratifs, salle du Conseil Régional, salles de réceptions, etc.)
- d) Ex-Caserne des Pompiers et Petit Manège, Place Barberousse
- e) Ex-Salle des Fêtes (Grand manège Caserne De Brack)

C. Aménagements paysager, parcours touristiques et des différents sites naturels de Dole et du Grand Dole

I. **Opérations de ravalement des façades des immeubles publics et privés du SSMV** : Détermination d'un programme, phasage opérationnel et recherche de financement

II. **Projet de création et/ou aménagement de « Promenades »** :

- En du bord de l'eau et équipements induits (Prairie d'Assaut, Corne des Epiciers, Azans, Canal Charles Quint et Pointe des Bains, liaison avec Crissey, liaison avec Choisey, liaison avec ROBINSON
- En bordure du Canal du Rhône au Rhin
- En bordure et à l'intérieur de la Forêt de Chauv (domaines municipaux)
- Sur le Mont Roland

III. **Acquisition - Réutilisation (partielle) de la voie ferrée SNCF (dite Ligne du Président)** :

Encore existante jusqu'à Mont-sous-Vaudrey, village du Pt Jules Grévy, cette ligne désaffectée pourrait recevoir un Tramway touristique : depuis la Gare de Dole-Ville, desservant la Zone commerciale des Epenottes, la Polyclinique, la Cité de La Paule, la Prairie d'Assaut, la Commanderie et les Stades de sports, la Gare de La Bedugue, la Zone commerciale de la Fenotte, le futur Musée Pasteur (ex-Idéal Standard), la cité du Poiset, l'Aquaparc Isis – Château, et la Zone sportive de Crissey), jusqu'au cœur de ROBINSON

Cette voie ferrée (qui était encore utilisée en 2000, par l'Entreprise Jura-Placage à Souvans), serait remise en état de fonctionnement par l'Entreprise d'extraction du futur Plan d'eau de l'Aire naturelle de Bourgogne – Franche Comté ROBINSON.

IV. **Les passerelles piétonnes de traversée du Doubs reliant les deux rives** :

- a) Passerelle des Bains sur le Canal Charles Quint,
- b) Passerelle aménagée sur le barrage des Bains, sur le Doubs
- c) Passerelle de la Commanderie (pour mémoire)
- d) Passerelle sur le Doubs, au bas de la rue Maurice Pagnon
- e) Passerelle (accrochée) sous le Pont de la Corniche
- f) Passerelle aménagée sur le barrage de Crissey (usine électrique)

V. **Création d'Auberges le long du Doubs, en Forêt de Chauv, à ROBINSON**

- a) Ferme - Auberge de la Prairie d'Assaut
- b) Restaurants du Bassin Canal Charles Quint
- c) Brasserie et jardin de bière de l'Ecluse du Jardin Philippe
- d) Guinguette de la Prise d'eau
- e) Brasserie-restaurant de la Commanderie
- f) Hôtel –restaurant du Moulin des Écorces (pour mémoire)
- g) Brasserie - restaurant de la Gare de la Bedugue
- h) Restaurant– Self service du Musée Pasteur

VI. **Création de promenades- dessertes fluviales sur le Doubs et Canal du Rhône au Rhin** :

Un réseau de promenades –dessertes sur l'eau (Doubs et Canal peut être envisagé, permettant une pratique touristique d'un bout à l'autre du territoire dolois, depuis Moulin Rouge jusqu'à Champdivers, ce qui rendrait accessible diverses zones d'intérêt différents :

- a) Les baraques sous les Roches d'Audelange à Rochefort sur Nenon
- b) Les berges du Doubs de Rochefort à Baverans
- c) Le Temple et la Corne des Epiciers au Barrage d'Azans
- d) La traversée Du site de la vieille ville de Dole (Secteur Sauvegardé et de Mise en Valeur) jusqu'à Barberousse, par le Canal du Rhône au Rhin (Port de tourisme fluvial)
- e) La Rive Gauche de la Commanderie au l'Aquaparc ISIS ?
- f) Le Canal du Rhône au Rhin de la Prise d'eau à l'Ecluse de Bon Repos à Choisey
- g) Le Doubs de la Prise d'eau (Petit Robinson) au Grand Robinson (Pont de Choisey)
- h) Le Doubs du Pont de Choisey au Confluent avec la Loue (île du Girard)
- i) Le Doubs du Confluent à Champdivers

D. Réflexions sur des opérations d'aménagement conjuguées avec les Communautés de Communes voisines

I. Réaménagement de carrières et gravières :

La géographie physique de la région de Dole et du Grand Dole a la particularité de comporter des sols d'origines diverses : roche ignées (basalte) et sables siliceux du Massif de la Serre, roches sédimentaires (calcaire du Jura), roches métamorphiques (gravier et sables siliceux de la Forêt de Chaux), et (sables et graviers calcaire du Finage) qui, toutes et en de nombreux endroits ont fait l'objet de carrières d'extraction de matériaux, aujourd'hui comme hier, laissant en héritage des trous béants, qui réclament un réaménagement sélectif.

En effet, le comblement de ces anciennes carrières ou gravières, par des ordures ménagères ou autres détritiques inertes ne sauraient être la solution miracle (par exemple : la carrière ex-Solvay de la Combe Truchêne).

En fait le massif de la Serre, du Monts Roland, et la plaine alluviale du Doubs sont truffés de ces zones d'emprunt, situés bien souvent au hasard d'un propriétaire consentant à vendre, sans aucune concertation avec les collectivités locales et sans aucune possibilité de réaménagement utilisable par le public (par exemple l'Etang de l'Étroitot, zone d'emprunt de gravier pour la réalisation de la culée est du Pont de la Corniche).

Le recensement de ces zones d'emprunt « abandonnées » doit être fait et des solutions d'occupation doivent être proposées, de façon coordonnée avec les Collectivités locales.

II. Création d'un Ecomusée d'Arts et Traditions populaires entre Serre & Chaux et Val d'Amour :

Les deux massifs forestiers qui participent au caractère du site géographiques de Dole et du Grand Dole, à savoir le massif de la Forêt de la Serre et le massif de la Forêt de Chaux (22.000 ha), ainsi que les zones agricoles voisines : Val d'Amour (vallée de la Loue), Vallée des « Anges » (autour de la Serre), le Finage (large plaine céréalière) et les zones humides du Confluent du Doubs et de la Loue, méritent une attention

une attention particulière de mise en valeur, de fréquentation et de développement adapté. Ils constituent une partie « nature » de la mémoire des activités humaines locales qu'il serait prudent de capitaliser - voire d'enseigner - dans le cadre d'un Ecomusée « des métiers, métiers d'art et traditions populaires », avant qu'ils ne disparaissent, recouverts par la modernité, la mécanisation et la CAO.

La forêt de la Serre se situe au nord-ouest de Dole et couvre un massif original : c'est le seul grand affleurement de socle cristallin dans le Jura. Il se présente comme une butte (horst) allongée du nord-est vers le sud-ouest et qui a gardé une grande partie de sa couverture sédimentaire. Ces terrains sédimentaires couvrent localement le socle cristallin (conglomérats d'argiles et grès d'âge primaire, grès, argiles du Trias) et les rebords de la butte. L'altitude oscille généralement entre 300 et 350 m, les points hauts étant inférieurs à 400 m.

La forêt de Chaux est une située au nord-est de la ville de Dole, dans les départements du Jura et du Doubs. Elle est l'un des plus vastes massifs de feuillus de France et particulièrement de chênes. Elle est la deuxième plus vaste forêt domaniale de France avec ses 20 493 hectares (environ 28 km de long × 16 km de large), après la forêt d'Orléans. Hors d'une enclave cultivée (communes de La Motte, Les Turots, La Vieille Loye) et si ce n'est la fragmentation par de longues routes et pistes, elle constitue un des rares grands massifs conservé presque d'un seul tenant.

La géologie de la forêt de Chaux hérite en grande partie de l'ancien cours de l'Aar-Doubs, modifié notamment par les mouvements alpins. En effet, le Rhin et l'Aar n'ont pas toujours emprunté le fossé rhénan en direction de la mer du Nord. Entre le Pliocène et le Villafranchien, les rivières alpines Aar et Doubs, par une circonvolution empruntant le cours du Doubs, venaient se jeter dans la plaine bressane. La forêt occupe les restes du vaste delta Pliocène de l'ancien Aar-Doubs qui se jetait dans le lac bressan sous forme d'un glacis faiblement incliné nord-est/sud-ouest. Le sous-sol est principalement constitué d'un puissant ensemble de cailloutis, communs à la forêt de Chaux et au Sundgau, cimentés dans une pâte argileuse à fortes variations locales et très généralement surmontés de limons. Ces cailloutis n'affleurent que sur les pentes ou en fond de vallons.

Ces deux massifs sont séparés par la vallée alluviale du Doubs et le massif de Chaux est bordé à l'est et au sud par la vallée de la Loue, résurgence du Doubs. L'ampleur de la Forêt de Chaux (feuillus) a suscité une exploitation par le régime domaniale de l'Etat et fourni le bois énergie pour l'implantation de nombreuses activités artisanales et industrielles (verrerie, poterie, forges, taillanderies, aciéries, tuileries).

L'exploitation des bois (coupe, façonnage, charbon de bois) en forêt a généré un Compagnonnage du bois dit « les Bons Cousins Charbonniers » et le monde agricole (polyculture : élevage et céréales) qui enserrait cette forêt, attaché aux vieux métiers et outils de l'Artisanat ainsi qu'aux traditions qui s'y rattachent, méritent d'être conservés, exposés voire même enseignés dans un Musée « vivant » des Arts et Traditions populaires, en contre-point de du Centre Culturel de rencontre de la Saline royale d'Arc et Senans, haut lieu d'une culture « hors sol » ; Saline « royale » (Louis XIV) réalisée par Claude Nicolas Ledoux (survivance de l'école palladienne), architecte du Roi qui échappa « grâce à ses relations mondaines » à la guillotine.

Cependant, contrairement à Culture « officielle » qui prétend que l'oculus du fronton de la Maison du directeur représente l'œil de la connaissance alors qu'il n'est que celui du « maton » ; la preuve se trouve dans la hauteur des murs de l'enceinte « carcérale » ! (les Nazis ne s'y sont pas trompés qui en ont fait un Camp de rassemblement des Roms de France avant de les expédier à Auschwitz par la voie ferrée qui passe tout près).

III. Relance des compétitions d'athlétisme à Dole : le Marathon du Grand Contour :

A l'époque de Jacques DUHAMEL, ministre – maire de Dole (1968-76) Dole accueillait la préparation et les compétitions des jeunes athlètes de France et pour ce faire la municipalité s'était équipée d'un revêtement de piste du stade d'athlétisme d'un revêtement en « tartan » (qu'il a conservé).

De nombreux jeunes athlètes ont fait leurs débuts à Dole : Michel Jazy, Michel Bernard, Guy Drut*, Roger Bambuck*, Daniel Germond qui s'est fixé et fit carrière à Dole (les * indiquent qu'ils furent ministres de la jeunesse et des sports).

Afin de relancer les manifestations sport de niveau national à Dole, compte-tenu de ces antécédents, de la qualité des équipements, de l'environnement et surtout de « l'oxygène » fourni par le massif forestier de la Forêt de Chaux (22.000ha de bois feuillus), il serait possible de ressembler une équipe de marathonien prestigieux grâce à d'anciens « espoirs » ayant gagné leurs premières médaille à Dole.

Ce Marathon de « l'oxygène » du Grand Contour, en Forêt de Chaux vaut bien ces marathons « de pollution » urbaine de New York ou de Paris !

IV. Edition d'un fascicule – résumé de l'Histoire de DOLE en Images :

Il s'agit de résumer en une douzaine de pages recto-verso, les grandes étapes du développement historique urbain de Dole, ville « Pont » caractéristique, sa géologie-topographie karstique, ses phases d'agrandissement, ses monuments historiques et nouveaux d'intérêt dans le but d'aider les Dolois eux-mêmes et les visiteurs à lire et comprendre le site et son occupation.

Ce document, bien imagé de croquis, plans et photographies serait à distribuer gratuitement, il serait aussi l'objet d'une Classe du Patrimoine pour les scolaires de Dole et du Grand Dole, une initiation à l'Aménagement du Territoire, à l'Urbanisme et à l'Architecture et aux Arts plastiques en général.

La vue générale de la ville depuis le haut du clocher de la Collégiale de Dole est particulièrement édifiante qu'il convient d'encourager.

L'édition de Posters, Puzzles et Albums est à publier et offrir à la vente.

V. Création d'un Film documentaire (27 mn) de promotion des atouts de Dole et sa région :

Ce projet pourrait être confié à l'Institut Régional de l'Image et du Multi -Media (IRIMM) basé à Dole en collaboration avec l'Agence de Développement territorial (à créer)

- Montage financier du projet (subventions et partenariats)
- Ecriture d'un premier « draft » du scénario
- Détermination de la Production
- Choix d'un réalisateur
- Finalisation du scénario
- Réalisation

VI. Implantation d'un Cinéma Multiplexe :

Le rapport Delon (2000) le conçoit comme un complexe cinématographique d'au moins 8 salles disposant d'une capacité d'accueil minimale de 1000 ou 1 500 fauteuils. Il s'appuie sur la réglementation qui impose à tout projet de complexe de plus de 1000 sièges (1500 avant 1998) d'obtenir l'accord de la commission départementale d'équipement cinématographique, à l'instar de la commission départementale d'équipement commercial pour l'ouverture des commerces.

Son implantation doit être recherchée en fonction de l'agglomération doloise élargie et dans la perspective d'un développement touristique recherché : la zone commerciale de la Fenotte semble la plus propice. Cependant, le terrain des anciens Abattoirs - où certains voudraient implanter ce Cinéma Multiplexe (immeuble sans ouvertures) – doit être impérativement réservé car beaucoup plus propice à l'implantation d'un Hôtel (120 chambres) à cause de la vue offerte sur la Vieille Ville.

Une solution pourrait être conjuguée avec une Opération de rénovation urbaine des Etablissements de la Franc-Comtoise de Confort (facile à trouver, proche du centre ville, proche du Parking de l'Av. de Lahr/passerelle du Stade) ; cette opération pourrait être complétée par l'installation d'une Brasserie avec terrasse extérieure et un « bier garten » sur l'île sur le Doubs.

Une toute autre solution plus classique et plus « animatrice du Centre Ville pourrait être trouvée sur l'emplacement de l'ancien Garage Citroën – Jeanperrin, au croisement de l'avenue Eisenhower, de l'avenue des Frères Lumière et de l'avenue de Northwich.

VII. Recensement du Patrimoine souterrain de la vieille ville de Dole :

La plupart des Dolois connaissent le Restaurant des Templiers, Grande Rue à Dole, cette ancienne chapelle aujourd'hui , en sous-sol, avec ses voûtes à croisée d'ogive, mais beaucoup ignorent encore la richesse du Patrimoine souterrain de la Vieille Ville : les anciennes Vieilles Boucheries sous la Place aux Fleurs (qu'il serait intéressant de réhabiliter), le fond de la Cave d'Enfer en communication avec d'autres caves et peut-être des failles ouvertes sous la Place Nationale permettant de fuir par la Fontaine des Lépreux, rue Pasteur, rue Charles Sauria, derrière le Café Central se trouve une très belle chapelle en croisée d'ogive, sous le magasin Caravelle rue de Besançon, c'est une ancienne Eglise, sous le Marché couvert, les caves-cellules du Parlement de Dole, ville franche, capitale de Comté de Bourgogne devenue Franche-Comté, etc.

Un recensement de tous les lieux souterrains pourrait être réalisé, photographié, archivé voire débarrassé et mis en valeur dans certains cas ; le bruit court que le Patrimoine souterrain serait plus riche que celui de surface ! Il est assez facile à réaliser et très enrichissant.

Ceci pourrait faire l'objet de Chantiers de Jeunesse du Patrimoine d'initiation à l'Archéologie.

VIII. Marché des Producteur en culture biologique, installé sur l'eau :

La Ville de Dole est une ville « pont » caractéristique, elle s'est implantée là où la rivière pouvait être facilement franchie, d'abord à Gué, puis au Xème siècle par le Pont « roman » (dit « Romain » par la population) dont il demeure deux arches dans la rivière du Doubs, alignés sur le Pont du Prélôt, grande traversée de la vallée depuis la Fontaine des Lépreux jusqu'au Moulin des Ecorces au pied de la colline d'Azans ; et les pierres de taille constitutives de cet ancien ouvrage d'Art auront servi à la réalisation du barrage sur le Doubs qui offre une vue magnifique de l'omni présence de Dole, ville au fil de l'eau.

L'ancien Port, Avenue de Lahr, en bordure du Canal du Rhône au Rhin, face à la vue magistrale de la ville bâtie sur ses deux collines séparées par la « reculée » de la rue des Vieilles Boucherie (talweg originel) est le

lieu où tout visiteur s'arrête pour admirer le profil panoramique ; le Parking de dissuasion et l'esplanade des Fêtes offrent une très grande capacité d'accueil.

La proposition consiste à organiser le Marché des Producteurs de Culture Biologique sur des barges de bois à fond plat, le long de l'Ancien Port, avenue de Lahr, étant donné l'attractivité, la qualité et la fonctionnalité du lieu, comme une contribution à l'effort nécessaire au développement de l'agriculture biologique propice à l'équilibre de santé publique. Ces barges étant stockées par ailleurs, entre temps, le long du Canal Charles Quint.

IX. Mise en valeur de sites « naturels » proches de Dole :

Plusieurs sites naturels, du Grand Dole, participent de la géologie, de la géographie et/ou de l'histoire locale de la région doloise :

1. L'île du Girard (au confluent) et les zones humides de la Vallée du Doubs et de la Loue
2. Le Mont Guérin est camp néolithique situé sur un oppidum, entre Moisse, Montmirey la ville et Frasnès les Meulières ; il mériterait des fouilles complémentaires à celles exécutées
3. Le sanctuaire de Notre Dame du Mont Roland est un des plus anciens lieux de pèlerinage de Franche-Comté. Les bénédictins y établirent un prieuré qu'ils gardèrent 900 ans. Géologiquement, il constitue un pli anticlinal de roche calcaire dont certains bancs inférieurs sont en cours de recristallisation, de couleur rouge marbré (Pierre de Sampans). Le versant sud-ouest du Mont Roland, en friche depuis le Phylloxéra, semble un versant propice à replanter de la vigne ; ce qui doterait Dole d'une culture vitivinicole de son cru !
4. La Ferme du Bois Banal à La Loye, en bordure sud de la Forêt de Chaux, elle constitue un espace naturel spécifique où broutent quelques chevaux comtois, dans une grande boucle de la petite rivière La Clauge traversant la forêt ; il s'agit du site d'une ancienne magnanerie (élevage du vers à soie) dont il ne reste que deux mûriers. Peut-être pourrait-on en replanter quelques uns, pour mémoire ?
5. Les Baraques du 14 à la Vieille Loye sont les anciennes habitations des familles de Bûcherons qui exploitaient, il y a encore 50 ans, les bois de la grande Forêt de Chaux (22.000ha de feuillus) : bûcherons, fendeurs, fabricants de charbon de bois, ils commercialisaient leurs productions aux marchands, aux Entreprises ou soumissionnaient aux Appel d'offre de l'Administration nationale de Eaux et Forêts, ils s'étaient organisés entre eux dans un compagnonnage du bois, appelé « Bons Cousins Charbonniers » pour défendre leur avantage. Une Association locale de bénévoles fait revivre cette époque révolue. Ne pourrait-on pas relancer une Fabrication de charbon du bois pour nos barbecues plutôt que d'acheter les productions allemandes ?
6. Les Grottes de la Corniche à Dole : l'une d'elles est bien connue puisqu'elle servait de dépôt de produits avariés à l'Entreprise BEL« la vache qui rit » ; pour différentes raisons et en particulier sanitaires, cet espace doit être purgé, dépollué, assaini et sécurisé par l'entreprise ; après expertise des accès, structures et aménagements, une utilisation pourrait être admissible pour recevoir du public.

X. Etablissement de parcours et sites touristiques à promouvoir, dans la nouvelle région Bourgogne-Franche Comté, à partir d'un hébergement à Dole :

1. Un recensement des sites et des parcours touristiques : à pratiquer à partir de Dole, dans la journée, est à établir ainsi que les différentes « bonnes tables » à proposer.

Cette offre nouvelle, sur la nouvelle Région Bourgogne-Franche Comté, dans un rayon 1h30 – 2h, en voiture, et dans un esprit « familial et culturel » pour étrangers à la région n'existe pas encore.

A ce titre, et plus particulièrement sur la personnalité de Louis Pasteur « bienfaiteur de l'Humanité », le Pays Dolois est incapable d'accueillir un bus de Tour Opérateur dans un même établissement. Que dire de la capacité d'un Airbus A180 ?

2. Un calendrier des Activités : Festivals, Foires, Animations, Concerts, Braderies, Expositions, Rassemblements, Manifestations sportives, Fêtes villageoises, etc. devrait être établi et mis à disposition de la population et des visiteurs.
3. Les productions agricoles, maraichères et artisanales diverses : demandent, elles aussi, à être annoncées, pour une meilleure connaissance des terroirs.
4. Les villes et villages alentour, de caractère, les Monuments historiques et/ou typiques : à lister, photographier, publier.
5. Les gîtes ruraux et Tables d'Hôtes : à recenser et faire connaître.

E. Pour la création d'une Agence locale de développement territorial.

L'objectif de la préparation de ce « livre Blanc » est multiple, il est le fruit de mon expérience professionnelle dans le domaine de l'Aménagement du Territoire, l'Urbanisme et l'Architecture d'une part et celle de l'ex-élu municipal Adjoint au Maire de Dole de 1977 à 83 d'autre part, sans omettre celle de la vie d'un enfant du Pays Dolois qui pense connaître les Atouts et Handicaps de son terroir compte tenu du recul et de la diversité de ses formations, relations et activités.

L'analyse opérationnelle et concrète proposée ici va au-delà d'un catalogue d'actions ; elle est l'expression d'une foi en l'Avenir du Pays Dolois, d'une mutation possible et de la poursuite d'un engagement citoyen responsable voire d'un devoir d'apporter une contribution éclairée

Ici, aucune velléité politicienne mais une volonté « politique » – au sens premier du mot - d'influer sur la vie de la Cité et son Territoire d'influence, par la participation à sa gestion. D'une façon générale, l'observation des attitudes de certains élus de la Nation obligent à prendre garde aux promesses électorales, aux illusions et aux prétendues volontés et compétences.

La réflexion, l'analyse, le projet, l'organisation, la coordination, la programmation, l'opérationnel d'un territoire relève d'un exercice professionnel indépendant voire libéral qu'aucune administration à quel qu'échelon que ce soit ne saurait exercer valablement. C'est du dialogue entre les Elus décideurs et l'Agence locale de développement territorial (créée à cet effet) que les projets peuvent voir le jour et se définir pour ensuite se concrétiser.

L'Agence de développement territorial constitue l'outil adéquat d'une volonté « politique », son rôle est multiple : aide à l'analyse, dialogue avec les Elus, élaboration et structuration des projets, montages de financement, présentation et communication, coordination et conjugaison des divers projets de développement, direction de l'opérationnel.

Elle est placée sous l'égide des parlementaires locaux et des présidents des Communautés d'Agglomération et des Communautés de Communes intéressées, et aura à participer aux orientations – pour ce qui concerne son territoire – de développement de la nouvelle Région Bourgogne – Franche Comté.

* * *

Dole, le 07/08/2015

Pierre CROZAT